



Commission Départementale du Statut de l'Arbitrage District d'Ille et Vilaine

Séance du 13 juin 2022

Membres présents : MM. A.Béthuel, E. Delaunay, B. Martin, C. Racinne.

Etude des couvertures de clubs

Situation des clubs vis-à-vis du statut de l'Arbitrage

La Commission a arrêté la liste des Clubs en infraction au 15 juin 2022 et la liste des clubs bénéficiant de mutés supplémentaires pour la saison 2022/2023, documents publiés sur le site du District.

Dossiers divers

Courrier du club AS ETRELLES

La Commission, après étude de la situation du club vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage au cours des saisons précédentes, dit que ce club ne peut bénéficier de dérogation pour la saison 2021/2022.

Le Président de séance
B.MARTIN

DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

3, rue de Belle Ile - BP 96303 - 35 763 Saint Grégoire

Tél : 02 99 68 90 90 / Fax : 02 99 68 90 01 - secretariat@foot35.fff.fr - www.foot35.fff.fr

Siret : 7777 468 92 000 44 - N° agrément Sport 04.35S.64